



Mairie

10 Impasse des jardins
BP 1 - 44440 Teillé
02 40 97 23 15

mairiedeteille@orange.fr

Horaires de la mairie

- * Du lundi au samedi de 9h00 à 12h
- * Le vendredi après-midi de 14h à 16h30

Horaires de la poste

- * Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h
- * Le samedi de 9h00 à 11h30
- Tél : 02.40.97.26.00

Site : www.teille.fr

Agenda du mois

Septembre

25 - AG les Artistes de Demain
26 - C'OSMOSE 15 ans

Octobre

3 - « Burlingue » au Théâtre de Teillé
4 - Vide grenier APE
7 - Le Festival se fait la malle Bi-bliothèque
10 et 11 - Bourse puériculture Petit à Petit
17 - C'osmose et Astronomie
24 - Repas la Perche Teilléenne

Club des Ainés - lire en page 4



ELECTIONS

Inscription sur les listes électorales pour les élections régionales de décembre prochain. A savoir les personnes peuvent s'inscrire jusqu'au 30 septembre pour pouvoir voter à ce scrutin .

TEILLÉ—Actualités



ETA T CIVIL

n° 852

Octobre 2015

Naissances : le 29 août - Morgan LOMBARD

Le 3 septembre - Mathis MÉTERREAU

Décès : le 28 Août - Marcel LEVOYER - 77 ans - 67 Rue de la Clavellerie

Municipalité

Rappel de la réunion le vendredi 25 septembre à 20h30 à la Mairie, pour les associations qui souhaitent participer à la Fête des Associations du 6 juin 2016.



Numérotation des villages

Suite à la réunion publique du 9 juin, nous passons commande des N° de voiries. Nous avons fait en sorte que les adresses soient reconnues par les GPS.

IMPORTANT : Nous constatons que plusieurs maisons du bourg n'ont pas de plaque correspondant au numéro qui leur est attribué. Merci de vous faire connaître en Mairie avant la fin du mois pour commande.

Nous poursuivons la liste des soldats de Teillé morts pour la France.

En ce mois de **Septembre 1915** nous avons à déplorer les décès de :

Le 2 - **Jean-Baptiste LEPINE** (19 ans) né le 6 novembre 1895 au village de la Rivière, résidant à Nozay, décédé à Mesnil les Hurlus (Marne) des suites de ses blessures.

Le 25 - **Jean-Baptiste BOURCIER** (26 ans) né le 10 novembre 1888 au village du Tremblay, résidant à Maisoncelles (Mayenne), tué à l'ennemi à Massiges (Marne).

- **Jean-Baptiste BOURCIER** (26 ans) né le 26 mai 1889 au village du Cormier Blanc, tué à l'ennemi à Mesnil les Hurlus (Marne).

- **Louis VIEE** (38 ans) né le 23 novembre 1876 au village du Pin, résidant à Angrie (Maine et Loire), tué à l'ennemi à Ville sur Tourbe (Marne).

Le 29 - **Augustin LEFRESNE** (28 ans) né le 12 janvier 1887 au village du Pin, tué à l'ennemi à Tahure (Marne).

- **Pierre RETHORE** (19 ans) né le 26 octobre 1895 à Angers (Maine et Loire), Résidant à Teillé, tué à l'ennemi à Bois Bolante - Argonne (Meuse).



Cours d'eau : agir pour le bon état

Les cours d'eau constituent un patrimoine naturel riche aux fonctions multiples : ressource potentielle en eau potable, zones de reproduction aquatique, zones de loisirs.

Pourtant, au fil des ans, les cours d'eau ont été modifiés par divers aménagements.

Aujourd'hui, l'état « écologique » de l'Erdre est qualifié de « moyen » par l'agence de l'eau.

Pour répondre à l'objectif de bon état des eaux fixé par la Directive Cadre sur l'Eau, la Communauté de Communes du Pays d' Ancenis (COMPA) et la Communauté de Communes Erdre et Gesvres (CCEG) se sont associées pour réaliser une étude préalable à la restauration et à l'entretien des cours d'eau sur le bassin versant « Erdre amont 44 », de Saint-Mars-la-Jaille à Nort-sur-Erdre. A terme, l'objectif est de proposer un programme d'actions de restauration en s'appuyant sur le diagnostic terrain (état du lit, des berges, les obstacles à l'écoulement).

En février 2014, La COMPA et la CCEG ont consulté les usagers et acteurs locaux (propriétaires riverains des cours d'eau, agriculteurs, pêcheurs) pour présenter l'étude. Aujourd'hui, l'heure est à l'écriture du programme d'actions.

Dans ce cadre, une réunion de concertation est programmée :

le lundi 12 octobre 2015 à 09h30 à la salle de l'Auvinière à Joué-sur-Erdre (ouvert à tous).

- présentation du diagnostic de l'étude et des actions de restauration à mettre en œuvre
- échange sur la localisation des actions sur le territoire

Renseignements : COMPA (Service Milieux aquatiques) 02 40 96 31 89 - www.pays-ancenis.com

Actualités divers



ADMR Pannecé

Lors de notre Assemblée Générale du 2 juin 2015, nous avons élu Mme NIEL Nicole (02.40.97.24.58) comme bénévole. Si vous avez besoin de renseignements vous pouvez la contacter et nous pourrons aller vous voir ensemble - Mme Piffeteau Huguette Présidente.



Découverte du Monde

RUSSIE, Volga et Anneau d'Or

Film HD de Dominique SENAY

Entre Saint-Pétersbourg, la belle aristocrate déchue et Moscou, la nébuleuse, plus séduisante qu'harassante, ce tout nouveau reportage, nous plonge dans un univers méconnu, féerique. Carnet de voyage au fil de l'eau, de lacs et de canaux, de la Volga nourricière..

Bienvenue à bord de la Russie navigable. Florilège d'escales principales, joyaux d'architecture médiévale. Bienvenue en toutes saisons en Anneau d'Or pictural. Des rencontres, de touchantes interviews nous éclairent sur les nouvelles valeurs, le désarroi, les aspirations d'une société en pleine évolution.

Rendez-vous le Lundi 19 octobre

Cinéma Eden d'Ancenis Séances 14h30 - 17h - 20h30

Adultes 5 € - Jeunes 3 €

Abonnement /6 séances : adultes 20 € et moins de 16ans 10 €

Vie associative Teilléenne



A.L.SH 3/10 ans du Sivom de Riaillé VACANCES de la Toussaint, 2 lieux d'accueils : Joué Sur Erdre et Teillé



Les dossiers d'inscriptions pour l'accueil de loisirs des vacances prochaines (du 19 au 30 octobre) sont disponibles.

Vous pouvez les retirer aux accueils périscolaires et mairies de votre commune ainsi qu'à la Maison des Services à Riaillé ou si vous avez internet :

www.maison-services-riaille.com

La compagnie *Un Banc Pour Deux* présente:

Burlingue

Comédie de Gérard Levoyer

Interprétée par les jumelles Sandra Bureau & Héloïse Bouyssou

Mise en scène par Jean-François Daniel

Samedi
3 octobre 2015
20h30
Nouveau Théâtre
de Teillé



RDV
Théâtre

Soirée au profit de l'association

Poly-Sons

école de musique intercommunale



Infos et réservations: comedie.burlingue@hotmail.com (10€, réduit 8€)

POLY-SONS FAIT SA RENTREE : une école pleine de dynamisme et de projets

Près de cent élèves cette année à l'école de musique inter communale du secteur de St MARS LA JAILLE et de RIAILLÉ. Il reste des places dans les cours collectifs de chant et de chorale.

Les cours de musique et de chant ont repris pour les élèves des communes autour de St Mars la Jaille et de Riaillé. Petits et grands – le plus jeune élève à 4 ans et le plus ancien 70 – se retrouvent pour pratiquer la musique pour le plaisir.

Le projet pédagogique de l'école reste centré sur l'apprentissage de la musique pour la partager avec d'autres. Les professeurs privilient les morceaux qui pourront être exécutés en ensemble d'instruments. Le répertoire de chant est choisi pour sa variété, permettant le travail de la voix mais aussi du rythme. Le professeur, Ritz Andri, peut encore accueillir de nouveaux élèves dans les locaux du Moulin de la Garenne à Pannecé.

Nouveau cette année : sans attendre le concert du mois de juin, les élèves pourront jouer lors de mini-concerts qui seront organisés dans l'année. Des stages de chant et de musique seront proposés aux vacances de février et d'avril. Vous retrouverez Polysons également lors des événements culturels locaux, le prochain en date avec les Recalés du Bataclan à Riaillé.

Pour tout renseignement : ecoledemusiquepolyson@gmail.com, 0782395268, <http://polysons.net>

A Riaillé, à la salle de la Mauvraie: la batterie, la basse, la pratique de groupe, l'éveil musical par Ludovic Loiseleur, la formation musicale par Yvette Feuillard.

A Teillé au 2, place de l'église : le piano, la flûte traversière, la guitare sous la houlette respective de Florent Marchand, Maud Chérel, Fabien Philippeau et Valentin Claude.

A Pannecé, au Moulin de la Garenne : le chant individuel, le chant en petit groupe, la chorale enfants et la chorale adultes avec Ritz Andri.



Vie associative Teilléenne

TEILLE (44)

VIDE GRENIER

INTERIEUR ET EXTERIEUR

**DIMANCHE
4 OCTOBRE
2015**

BUVETTE / SNACK
SUR PLACE



organisé par l'APE de l'école Saint Pierre dans le
bourg de Teillé

Inscription et renseignements au :
du lundi au vendredi au 0677122758
ou sur videgrenierstpteille@orange.fr

**ce soir
je cours
mes parents**

Biblio Pil
EN PAYS D'ANCENIS

Le festival se fait la malle

Découvre le festival Ce soir je cours mes parents à travers des histoires, des jeux, des loisirs créatifs!

le mercredi 7 octobre 2015

de 15 h 30 à 17 h 30

À la bibliothèque de Teillé

De 3 à 10 ans
Gratuit
Ouvert à tous
Renseignements au
06 47 15 25 17



Toutes les animations
des 27 bibliothèques sur
www.pays-ancenis.com

Communauté de Communes du Pays d'Ançenis (COMPA)
Centre administratif « Les Ursulines » - Quartier Rohan
CS 50201 44158 ANCENIS Cedex
Tél. 02 40 86 31 99



LES ACTIVITES DE NEW RANCARD REDEMARRENT !

La Fabrik de Théâtre

L'atelier-théâtre reprend ses activités le mercredi 23 septembre. Il est ouvert aux enfants (à partir de

11 ans) aux ados et aux adultes. Il est animé par Sylvain Sausserau, comédien nantais. Le tarif est

de 49 ou 59 € par trimestre selon l'âge et la durée des cours. Les deux premiers cours sont « sans engagement ».

Venez rencontrer l'équipe le mercredi 23 septembre (ou le mercredi 30) au théâtre, de 18h30 à 20h pour les ados, et de 20h30 à 22h30 pour les adultes. Infos au 07 86 85 47 87



Premier spectacle de la saison : jeudi 22 et vendredi 23 octobre à 21h

Le dépliant de présentation de la saison est joint au présent bulletin municipal. Premier rendez-vous les 22 et 23 octobre pour deux représentations de « La Fête », de Spiro Simone, par la Cie Le Fil, de Lyon. C'est une pièce drôle mais très grinçante, sur les affres d'une famille Italienne en décrépitude. Nous avons le plaisir d'accueillir cette Compagnie qui compte dans ses rangs Loïc Rescancière, le comédien professionnel qui a interprété le rôle de Jésus dans les spectacles de Transmission. Tout public à partir de 8 ans. Entrée 10 €, Réduit 8 €, - de 14 à 3 €. Réservations resa.nr@wanadoo.fr ou 07 86 85 47 87

Association Petit à Petit

2015

Bourse à la puériculture automne - hiver



Vêtements 0 à 16 ans
Puériculture, Jouets

Salle polyvalente de **Teillé**
**Samedi 10 et
Dimanche 11 Octobre**

Dépôt des articles : Samedi de 10H à 12H30

Maximum de 60 articles = 2 listes de 30 articles/déposant
(étiquetés, listés, de saison, propres et en bon état)

Ventes : Samedi de 15H à 18H;

Dimanche de 10H à 12H30



Retrait des invendus : Dimanche de 17H à 17H30

Renseignements : Linda Joignette 02 40 34 10 04 ; Cathia Bouillaud 02 28 00 14 88
<http://asspetitapetit.blogspot.com>



Assemblée Générale de l'Association « les Artistes de demain »

le vendredi 25 septembre 2015 à 20h,
salle 1^{er} étage ancienne mairie

ordre du jour :

- Bilan moral
- Bilan financier
- Election du bureau
- Cours pour l'année 2015/ 2016
- Exposition de novembre 2015

Toute personne intéressée par la peinture ou le dessin sera la bienvenue .Deux séances de découverte seront offertes par l'association.

Une section « modelage de la terre » est proposée en complément.



VENEZ AU BISTRO-RÉCRÉ !

Passer une après-midi ensoleillée au
« Teilléen »

Reprend à partir du mardi 15 septembre de
15h00 à 17h00



Pensez à apporter vos jeux. A bientôt.





Vie associative Teilléenne suite



Jean C. LAMBERT et l'association C'osmose vous invitent à l'anniversaire des 15 ans du Parc Monumental Teillé Mouzeil et à la présentation de la nouvelle œuvre « Vers Adélaïde ou le Jardin dans le Ciel »

samedi 26 septembre de 11h00 à 13h00 dans le Parc

Pour plus de renseignements : **06 75 50 63 03**



En collaboration avec l'association C'osmose, des passionnés d'astronomie vous invitent à une soirée découverte du ciel nocturne dans le cadre magnifique du Parc de sculptures monumentales Teillé-Mouzeil.

Le samedi 17 octobre à partir de 20h30.

Si la météo le permet, vous pourrez même observer le Soleil avec des instruments adaptés et en toute sécurité.

La nuit tombée ce sont les étoiles, amas et nébuleuses que vous observerez à travers différents instruments. Pour plus de renseignements : **06 12 36 73 04**

SPORT

Site : <http://www.fcmtl.net>

Services de garde

Pharmacie :

 Permanences à l'extérieur de la pharmacie

Gardes infirmières :

RÉTHORÉ Lise ou ROBERT Monique infirmières de Teillé au 06.21.94.52.33

BARTHELEMY Sylvie infirmière de Riaillé au 02.40.97.87.56

Médecins et ambulances :

 Composez le 15 (d'un téléphone fixe) ou 112 (appel européen) et demandez le CAPS pour avoir le médecin.

Taxi :

 BARTHELEMY Régis au 02.40.97.23.23

Pour motif médical 24h/24h
LENEIL Antoine au 06.74.75.73.73

Toutes distances 7j/7 et 24h/24

REMERCIEMENTS

La famille de Denise Guérin son épouse, ses enfants, petits enfants remercient les proches, les voisins, les amis pour toutes les marques d'affections qu'ils ont témoignées, envoie de cartes, de fleurs lors du décès de **Louis**. Du fond du cœur merci à tous.



La Perche Teilléenne

LA PERCHE TEILLEENNE organise un déjeûner ANGUILLES le samedi 24 OCTOBRE 2015 à 12 h00
salle municipale de TEILLE animation par l'accordéoniste Michel Tuzelet - tarif 22 € les membres de l'association sont à votre disposition pour vos réservations

Christophe Leroy 06 31 61 53 43 Daniel Foucher 02 40 97 26 17 André Ronzeray 02 40 97 27 82

PETITES ANNONCES

Vente d'huîtres au Teilléen à partir du dimanche 27 septembre de 8h30 à 12h15

* Donne petit chat au choix - Tél : 02.40.97.70.75

* A vendre caravane Adria 4 places - bon état Tél : 02.40.97.76.96

* A vendre 2 terrains constructibles un de 857 m² et un de 844 m², borné, réseaux à proximité, proche des bourgs de Teillé et Pannecé Tél : 06.84.21.67.45

* A vendre ardoises occasion naturelle couleur rose - 100 m² petit prix - 06.25.30.41.27

* Donne 1 buffet 2 m X 1.10 Hauteur - 02.40.97.27.86



Vétérinaire :
Centre Vétérinaire de Riaillé au 02.40.97.80.26

Prochaine Parution : 22/10/2015 Vos articles sont les bienvenus, (sous format WORD et non PDF) merci de les adresser à mairiedeteille@orange.fr avant le 15/10/2015.

Pour recevoir ce bulletin communal par courriel, il suffit d'écrire à : mairiedeteille@orange.fr

4 Direction de la publication : C. ROUIL & R. BEN KEBIL, responsables commission communication Mise en page et impression : Mairie de Teillé

CONSEIL MUNICIPAL du 1er septembre 2015

L'an 2015, le 01 septembre à 20 h 30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André GUIHARD, Maire.

Présents : André GUIHARD, Joseph TESTARD, Catherine ROUIL, Arnaud PAGEAUD (arrivé à 21h00), Adjoints, Réda BEN KEBIL, Christelle JAUNASSE, Bertrand DABO, Christophe LEBRETON, Isabelle HARDY, Jérôme SQUELARD, Angélique DELANOU, Aurélie FERRE, Anne GUILLET, Fabrice ETIE, Michel OUAIRY, Lydia BEATRIX.

Absents excusés : Mme Marie-Laure AREZKI (pouvoir à Jérôme SQUELARD), Christian PRIOU (pouvoir à Joseph TESTARD), Nathalie GENEIX (pouvoir à André GUIHARD).

Secrétaire de séance : Mme Catherine ROUIL.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 2 juin 2015

Fabrice ETIE considère que le compte rendu sur le transfert de la compétence « animation et gestion du réseau lecture publique » de la commune de Teillé à la COMPA ne restitue pas ses propos. Il estime que le souci de synthèse ne doit pas nuire à la transparence des débats. Monsieur le Maire informe avoir transmis à la COMPA les réserves soulevées par Fabrice ETIE et en attend une réponse.

Anne GUILLET regrette le manque de clarté du compte rendu des débats sur les dossiers de demande subventions.

Lydia BEATRIX note qu'aucune mention n'a été portée sur la mise à disposition de la Secrétaire Générale. Isabelle HARDY est lassée des réflexions blâmant les comptes rendus.

Convention Natation scolaire St Mars la Jaille -délibération 2015-38

Le Maire donne lecture du projet de convention de répartition des charges entre les communes utilisatrices de la piscine de St Mars La Jaille. La Commune de Teillé étant concerné pour les élèves scolarisés au collège Louis Pasteur de St Mars la Jaille. Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents, donne un avis favorable au projet de la convention après modification des termes « canton » et « conseil général » et autorise le Maire à signer le dit-document.

Convention de mise à disposition des locaux pour les services du SIVOM du secteur de Riaillé-délibération 2015-39

Le Maire donne lecture du projet de convention de mise à disposition des locaux pour les services du SIVOM du secteur de Riaillé :

-Espace Enfance-Jeunesses : l'accueil périscolaire, le RAM, le foyer des jeunes

-Pour l'ALSH : le restaurant scolaire et les cuisines, la salle d'activités

La convention nécessite une mise à jour.

Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents, donne un avis favorable au projet de la convention et autorise le Maire à signer le dit-document.

Délégation du Conseil du Maire -délibération 2015-40

Selon les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22), le conseil municipal peut déléguer au maire un certain nombre de ses compétences. Une délibération avait été prise par le Conseil Municipal en date du 8 avril 2014 pour les délégations accordées au Maire.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale, le maire demande délégation pour :

- signer les contrats de droit de privés (contrat accompagnement emploi – CAE, et contrat unique d'insertion – CUI)
- signer les conventions qui s'y rapportent, permettant de recevoir l'aide de l'état.

Fabrice ETIE et Anne GUILLET demandent s'il pourrait être fait un recensement des décisions prises avec utilisation des délégations.

Le récapitulatif peut être fait, M le Maire fait observer que chaque décision prise dans le cadre de la délégation est annoncée au Conseil Municipal suivant. Lydia BEATRIX précise après avoir visualisé l'article L 2122-22 sur internet que le Maire doit informer des délégations au moins une fois par trimestre.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de donner délégation au maire pour la signature de contrat de droit privé et autorise le maire à signer les documents qui s'y rapporte.

Groupe de travail Plan communal de sauvegarde (PCS)

Le Maire informe que le PCS n'a pas été mis à jour récemment. Un groupe de travail composé des services techniques et voirie, de la secrétaire générale, du maire et d'élus, doit être créé pour travailler sur cette mise à jour.

Le PCS liste les équipements communaux, les numéros de téléphones utiles en cas de situations exceptionnelles. Il ne nécessite pas d'exercice (suite à l'interrogation de Fabrice Etié). Un exemplaire du PCS sera transmis à chaque membre du conseil après mise à jour. Le groupe sera composé : André Guihard, Joseph Testard, Christian Priou et Stéphanie Piolain.

Marché Rue de l'espérance et parking de l'école St Pierre –délibération 2015-41

Selon les critères fixés en termes de tarif et de valeur technique, l'entreprise SAUVAGER TP de Châteaubriant réunit le plus grand nombre de points avec une offre à 113 200.25€ HT (options incluses).

Le Maire demande l'autorisation de signer le marché avec la société SAUVAGER TP de Châteaubriant.

Il est précisé que les travaux auront lieu pendant les vacances de la Toussaint pour gêner au minimum le passage des cars près de l'école St Pierre. Les documents (cahier des charges) sont consultables en mairie.

L'enveloppe votée au budget primitif étant respectée, le Conseil municipal, autorise le Maire à signer le marché avec l'entreprise retenue et à intervenir à toutes les pièces du dossier.

COMPTE-RENDUS COMMISSIONS

Commission voirie

Joseph Testard indique que les enduits d'usure 2015 ont été réalisés

Anne Guillet fait remarquer que l'axe Teillé / Mésanger est en mauvais état : il s'agit de la compétence du département.

Commission communication

Site internet : Catherine Rouil, Lydia Beatrix et Stéphanie Piolain ont participé à une formation en juillet sur la mise à jour du site.

Une présentation sera faite en commission (16/09/2015 à 20h30) et sera présenté au prochain conseil pour validation.

Cérémonie du 11 novembre : Les maires des communes de Trans sur Erdre, Riaillé et Teillé propose de faire les commémorations en commun, les anciens combattants y sont favorables. En 2015 : cérémonie à Teillé.

Commission culture

Rencontre avec les associations (nb : 20) : 4 juin 2016, présentation d'un projet : animation pour enfants, permanence du SIVOM pour présenter les associations hors commune. Restauration : par les commerces de Teillé ou Foodtruck. Prochaine réunion 25/09/2015 20h30 (commission et associations).

Commission enfance-jeunesse

Christophe Lebreton présente les résultats de l'enquête sur la restauration scolaire, le questionnaire a été réalisé par Restoria. Quelques Chiffres :

Satisfaction des enfants : 7.11 / 10 – Satisfaction des parents : 6.85 / 10.

Parcours de Santé et jeux d'extérieur pour les enfants :

- 11 agrès fitness : emplacement sur le bord de la route de Nantes.

- Jeu extérieur 2-7 ans près de l'espace enfance jeunesse (EEJ) à la place du tape-fesses.

-Parcours aventure 5-14ans à côté du plateau sportif

-2 jeux à ressort : l'un à l'espace enfance jeunesse, l'autre près de la guinguette

-table de ping pong

-bancs autour du plan d'eau

=> pose à l'automne

Information du maire : balançoire de nouveau volée, toilettes de la guinguette : porte cassée.

Lydia Béatrix informe que le terrain multisport est très glissant : le rechargement en sable est à prévoir. Il faut prévoir de remettre en état le bac à sable de l'EEJ.

Filet du terrain de volley : autrefois, les filets étaient fournis aux utilisateurs qui avaient la responsabilité de les monter et les démonter à chaque utilisation. Il est proposé de faire la même chose avec les services du SIVOM du secteur de Riaillé.

Fabrice Etié : propose de faire une inauguration du parcours de santé lors de la fête nationale du sport ou lors du téléthon.

Commerce

Monsieur le Maire explique qu'une rencontre a eu lieu avec Mr Aurégon de la COMPA, le développeur de Carrefour et Mme Notebaert. Le développeur Carrefour a conclu : le commerce est bien placé mais trop grand, la devanture et le bâtiment manquent d'isolation. Le loyer estimé est 700 à 750 € HT compte-tenu d'un chiffre d'affaires supposé pour Teillé.

Si la commune envisage d'acheter le local, elle pourrait bénéficier d'aides (fonds de développement solidaire, contrat de territoire de la région et de la COMPA), environ 60%.

Lecture du CR de l'architecte : beaucoup de travaux à prévoir avec un cout estimatif entre 200 et 240 000€ HT auquel s'ajoute le prix d'achat des bâtiments.

Prochaine étape : proposer un rdv avec Mr et Mme Grevêche, seront présents : Le Maire et quelques conseillers.

INFORMATIONS

-Visite carrière Pigeon le 30/09/2015 à 17h00

-Utilisation de drone sur le terrain d'aéromodélisme de la Fournerie : L'association d'aéromodélisme de Teillé possède désormais une autorisation pour usage restreint de formation de pilote de Drone par la Société HELICEO : 3 jours par mois uniquement en semaine.

COURRIERS DIVERS

- Les Conseillers départementaux demandent à rencontrer le conseil de Teillé : proposer la prochaine séance dès 20h00.
- Courrier du Sénat : pas d'inscription pour la journée d'échanges sur les enjeux climatiques.
- Fonds de concours COMPA : la mairie ayant déposé deux dossiers à suivre, il est préférable d'attendre le projet du commerce pour en bénéficier. Il n'existe pas de critères précis pour l'attribution de ce fonds de concours.
- Centre aquatique Ancenis : ils proposent des créneaux supplémentaires. Les primaires vont déjà à la piscine d'Ancenis, si créneaux en plus, le budget sera plus élevé.
- Courriers « demande de voirie » : la commission voirie va étudier les points suivants :
 - *Domaine de la Chesnais : réduction de la vitesse avec changement de panneau d'entrée d'agglomération + entretien de la haie
 - *Accessibilité chemin communal près de la rue du Bourg neuf
 - *Demande d'empierrement à la charge de Mr Claude DABO, du chemin dans le bois communal pour accès à son domicile.
 - *Commande de panneaux

-Démission de Mme Marie-Laure Arezki : Le Maire donne lecture du courrier de Mme Arezki qui démission de son poste de conseillère municipale et d'adjointe. Le préfet a un mois pour donner son accord. Lors du prochain conseil, un remplaçant sera élu. Le Maire en collaboration avec Christophe Lebreton et Jérôme Squelard, assure l'intérim jusqu'au prochain conseil.

QUESTIONS DIVERSES

- Teillé Actualités : éviter d'utiliser du papier rouge car manque de visibilité. J.Testard le note.
- Fabrice Etié : demande de sécuriser le terrain du « rocher de la guinguette » car grillage manquant. A constaté un brulis par un artisan de la zone.
- Le Maire informe que deux amendes ont été délivrées suite à l'arrêté dépôt sauvage d'ordure.
- Aurélie Ferré : demande à qui appartient le parking de la voie verte ? La pose d'une poubelle est délicate car trop d'abus => pose d'un panneau « interdiction de dépôt de déchets » dans un premier temps.
- Lydia Béatrix : demande qui paie les frais pour éradiquer les nids de Frelons asiatiques. J. Testard répond que le FDGDON 44 propose des prestataires mais les frais sont à la charge des propriétaires du nid (tarif élevé si cela nécessite l'intervention d'une nacelle). Il faudrait faire un recensement des nids : les propriétaires devraient les signaler en mairie.

La séance est levée à 23h00